



PINK GLOBAL FLEX

RAPPORT ANNUEL

Au

31/03/2017

1 – Rapport de gestion

1.1 – Caractéristiques du FCP

1.2 – Politique de gestion annuelle

1.3 – Informations réglementaires

1.4 – Changements intervenus au cours de l'exercice

2 – Rapport du Commissaire aux Comptes et comptes annuels

1 – Rapport de gestion

1.1 – Caractéristiques du FCP

- Nature juridique et état membre dans lequel le fonds a été constitué :

Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français, constitué en France, conforme aux normes européennes (directive 2009/65 CE modifiée par la Directive Européenne 2014/91/UE).

- Classification AMF

Diversifié

- Objectif de gestion

L'objectif de gestion du fonds est de réaliser un rendement positif minimum de 7% annualisé net de frais, sur l'horizon de placement recommandé (supérieur à 5 ans).

"L'AMF rappelle aux souscripteurs potentiels que l'objectif de performance chiffrée de 7% annuel, indiqué dans la rubrique Objectif de gestion, est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marché arrêtées par la société de gestion et ne constituent en aucun cas une promesse de rendement ou de performance du fonds commun de placement."

- Indicateur de référence : Aucun

La flexibilité des stratégies mises en œuvre implique, dans le temps, l'alternance de faibles et de fortes expositions « actions » et « taux » et rend caduque toute comparaison avec un indice figé de marché.

- Stratégie d'investissement

a. Présentation générale

Pour atteindre l'objectif de gestion, la stratégie utilisée consiste en trois étapes distinctes :

- Une allocation stratégique de long terme

Une allocation stratégique d'actifs à long terme composée d'actions internationales est définie par optimisation de la rentabilité sous contrainte d'une volatilité moyenne de 8.5%. Cette allocation théorique sert ensuite de référence à la construction du portefeuille via des OPC.

- Gestion flexible de l'allocation d'actifs

En fonction de nos anticipations sur les risques et les opportunités des marchés financiers, des mouvements significatifs d'achat ou de vente d'OPC ainsi que de couverture, et, ou d'exposition en produits dérivés sont effectués par grandes classes d'actifs (actions, obligations, monétaires), par zones géographiques et par secteur économique. Le niveau de l'exposition action, principale source de risque, est la donnée majeure de cette étape de production potentielle de performance. Il peut varier entre 0% et 100% de l'actif net.

- Gestion flexible de la construction de portefeuille

Une sélection d'OPC est effectuée en fonction de critères quantitatifs (Consistance du style, performance, risque) et qualitatifs (société de gestion, gérant, process). Une construction de portefeuille optimale (répartition par style de gestion) est élaborée en fonction de nos anticipations sur la nature du cycle économique et sur le comportement des marchés financiers. Cette construction a pour vocation d'être évolutive et dynamique dans le temps.

b. L'allocation d'actifs

De l'investissement à titre principal dans des OPC diversifiés, actions, obligations, monétaire découle une allocation d'actifs dont les limites d'exposition nets d'engagement dérivés sont les suivantes :

	Minimum	Neutre	Maximum
Actions	0%	50%	100%
Placements de taux	0%	50%	100%
Placements alternatifs*	0%	0%	10%

* Fonds alternatifs de droit français

Les actions :

Le fonds est exposé via des OPC et en direct sur les grands marchés occidentaux de la zone OCDE. L'exposition maximale aux actions américaines et aux actions japonaises sera limitée respectivement à 50% et 25% de l'actif net. Le fonds ne pourra pas investir plus de 25% de son actif en fonds investis sur les marchés émergents. L'exposition maximale aux petites et moyennes capitalisations de ce fonds est de 25% de l'actif net. Cette dernière se fera uniquement au travers d'OPC.

Les produits de taux : le fonds peut investir également :

- Soit au travers d'OPC *soit en direct (50% maximum)*, en obligations et autres titres de créance émis par des émetteurs publics (OAT, TEC 10 et OAT I BTF, BTAN de maturités comprises entre 3 mois et 3 ans) dont la signature est au moins égale à BBB- (Standard & Poor's) et Baa3 (Moody's), de type « Investment Grade », ou pouvant accessoirement être inférieure à cette notation, de type « Haut Rendement » ou non notée (titres dits spéculatifs < à 10 % de l'actif net), *libellée en euro ou en devise de pays hors zone euro (pays de l'OCDE et pays émergents)*.
- Soit au travers d'OPC *soit en direct (50% maximum)*, en obligation, titres négociables à court terme et titres négociables à moyen terme émis par des émetteurs privés dont la signature est au moins égale à BBB- (Standard & Poor's) et Baa3 (Moody's), de type « Investment Grade », ou pouvant accessoirement être inférieure à cette notation, de type « Haut Rendement » ou non notée (titres dits spéculatifs < à 10 % de l'actif net), *libellée en euro ou en devise de pays hors zone euro (pays de l'OCDE et pays émergents)*.
- En OPC « monétaire » et « monétaire Court Terme » de droit français ou européen, gérés à l'intérieur d'une fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt comprise entre 0 et 0,5 et ayant comme objectif de gestion l'Eonia.

La société de gestion mène sa propre analyse crédit dans la sélection des titres à l'acquisition et en cours de vie ainsi que des OPC exposés en titres de taux. Elle ne s'appuie donc pas exclusivement sur les notations fournies par les agences de notation.

c. La construction de portefeuille

Le fonds est construit majoritairement à l'aide d'OPCVM, FIA ou de fonds d'investissement européens. Néanmoins, les caractéristiques et limites d'intervention sont détaillées dans le tableau synoptique suivant :

Type d'instruments	Utilisations envisagées	Caractéristiques	Niveau d'utilisation habituelle envisagée	Fourchette de détention à respecter
Actions ou parts d'autres OPCVM, FIA ou de fonds d'investissement	A titre d'exposition du portefeuille	OPC français ou européens	100%	50 - 100%
Instruments dérivés à terme	A titre de couverture ou d'exposition du portefeuille	Négociables sur des marchés réglementés	10%	0 - 100% d'engagement
Actions ou valeurs assimilées	A titre d'exposition du portefeuille	Actions négociables sur des marchés réglementés	0%	0 - 10%
Obligations ou autres titres de créances ; dépôts à terme	A titre d'exposition du portefeuille	Titres négociables sur des marchés réglementés	0%	0 - 50%

- Détention d'actions ou parts d'autres OPCVM, FIA ou de fonds d'investissement de droit étranger

L'OPCVM peut détenir des parts ou actions d'OPCVM, ou FIA ou de fonds d'investissement de droit étranger à plus de 50% et jusqu'à 100% de son actif :

	Investissement autorisé	Seuil de détention maximale
OPCVM de droit français *	x	100%
OPCVM européens *	x	
FIA* de droit français – Fonds d'investissement à vocation générale ouverts à des investisseurs non professionnels respectant les critères mentionnés à l'article R.214-13 du Code monétaire et financier	X	30%
FIA* de droit français – Fonds professionnels à vocation générale ne recourant pas à la dérogation prévue à l'article R.214-192 V du Code monétaire et financier et respectant les critères mentionnés à l'article R.214-13 du Code monétaire et financier	X	
FIA* européens ayant la qualité d'Organisme de placement collectif et répondant aux conditions de l'article R. 214-13 du Code monétaire et financier	X	
Fonds d'investissement de droit étranger (hors Europe) répondant aux conditions de l'article R. 214-13 du Code monétaire et financier	X	

* Ces OPCVM, FIA, ou Fonds d'investissement ne pourront détenir + de 10% de leur actif en OPCVM, FIA ou Fonds d'investissement.

Le FCP se réserve la possibilité d'investir dans les OPC gérés par la société de gestion PINK Capital.

Le Fonds pourra avoir recours aux « trackers », OPC indiciels cotés.

Dans la limite de 100 % de l'actif net, le Fonds pourra également comprendre soit au travers d'OPC soit en direct (50% maximum) des actifs obligataires, titres de créance ou instruments du marché monétaire libellés en euro ou en devises de la zone euro ou internationaux (pays de l'OCDE et pays émergents).

- Instruments dérivés

Le fonds intervient uniquement sur des instruments dérivés négociables sur les marchés réglementés de la zone euro et/ou internationaux (pays de l'OCDE et pays émergents). Dans ce cadre, le Fonds pourra prendre des positions en vue de couvrir et/ou exposer le portefeuille à des secteurs d'activités, zones géographiques, taux, actions, titres et valeurs mobilières assimilées ou indices dans le but de réaliser l'objectif de gestion, et dans la limite de 100% de l'actif.

Le gérant pourra être amené à intervenir sur les marchés de futures et options sur actions, sur indices et sur le change. En effet, les OPC n'ayant qu'une liquidité au mieux quotidienne, le gérant ne pourra les revendre pour protéger le FCP que le soir même ou le lendemain. Le marché des futures sur actions et indices permettra en revanche au gérant d'intervenir dans le courant de la journée, protégeant ainsi, au moins partiellement, le fonds contre une forte et soudaine dépréciation des marchés, si celle-ci est anticipée par le gérant.

Il pourra également prendre des positions en vue de couvrir partiellement ou intégralement en fonction des conditions de marché le portefeuille au risque de change.

L'exposition directe ou indirecte au marché actions du portefeuille y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments à terme, sera au minimum de 0% de l'actif net et ne dépassera pas 100% de l'actif net.

Le Fonds pourra investir son actif sur des titres intégrant des dérivés dans la limite de 10% de l'actif net. L'utilisation de tels instruments sera restreinte aux obligations convertibles (convertibles simples, indexés, ORA, etc.), aux bons de souscriptions et CVG et uniquement en exposition du portefeuille, en substitution des actions sous-jacentes de ces titres.

- Actions et titres assimilés détenus en direct

Dans la limite de 10% de l'actif net du portefeuille, le fonds pourra être exposé directement en actions internationales et plus particulièrement en actions des pays de l'OCDE. Le Fonds peut investir en actions de petites, moyennes et grandes capitalisations. Les titres détenus en direct peuvent être assortis ou non de droit de vote.

- Obligations ou autres titres de créances

Dans la limite de 50% de l'actif net du portefeuille, le fonds pourra être exposé directement en obligations ou autres titres de créances.

- Acquisitions et cessions temporaires de titres : Néant

- Dépôts et emprunts d'espèces

Afin de contribuer à la réalisation de l'objectif de gestion, le FCP pourra avoir recours à des dépôts et à des emprunts, notamment en vue d'optimiser la gestion de la trésorerie du fonds et gérer les différentes dates de valeur de souscription/rachat des OPC sous-jacents. Ce type d'instruments sera néanmoins utilisé de manière accessoire.

- Dépôts : le FCP pourra utiliser les dépôts dans la limite de 20% de son actif auprès d'un même établissement de crédit. La durée des dépôts ne peut pas être supérieure à un an.
- Emprunts d'espèces : les emprunts en espèces ne peuvent représenter plus de 10% de l'actif.

Des informations complémentaires figurent à la rubrique « frais et commissions »

- Profil de risque

Avertissement : Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

Le profil de risque du FCP est adapté à un horizon d'investissement supérieur à 5 ans. De par sa classification diversifiée, le fonds investit sur les marchés actions et obligations internationaux qui peuvent présenter des risques de perte en capital.

Les risques auxquels le porteur s'expose au travers du FCP sont principalement les suivants :

- **Risque de perte en capital** : L'OPCVM ne bénéficie d'aucune garantie ni protection. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué.
- **Risque actions** : Si les actions ou les indices, auxquels le portefeuille est exposé, baissent, la valeur liquidative du fonds pourra baisser. Le fonds est susceptible d'être exposé sur les pays émergents. Les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés émergents peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales. De plus l'OPCVM est exposé à des sociétés dont la taille de capitalisation peut être faible. Ces entreprises, en raison de leurs caractéristiques spécifiques, peuvent présenter des risques pour les investisseurs. Cela peut faire baisser la valeur liquidative plus fortement et plus

rapidement. La performance du fonds dépendra des sociétés et des OPC sélectionnés par le gérant. Il existe un risque que le gérant ne sélectionne pas les OPCVM et les sociétés les plus performants.

- **Risque lié à l'investissement sur les pays émergents** : L'exposition au risque lié à l'investissement sur les pays émergents est de 25% maximum en action et de 10% maximum en produit de taux. L'attention des investisseurs est attirée sur les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés qui peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales.
- **Risque de change** : Le risque de change est le risque de baisse des devises d'investissement par rapport à la devise de référence du portefeuille Euro. La fluctuation des monnaies par rapport à l'Euro et aux autres monnaies des pays de la Communauté européenne peut avoir une influence négative sur la valeur de ces instruments, et faire baisser la valeur liquidative du fonds. La part maximum de l'actif net exposée au risque de change est de 75% de l'actif.
- **Risque lié à la gestion discrétionnaire** : Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (actions, obligations). Il existe un risque que l'OPCVM ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.
- **Risque de taux** : En raison de sa composition, le fonds est soumis à un risque de taux. En effet, une partie du portefeuille peut être exposé en produits de taux d'intérêt. La valeur des titres peut diminuer après une évolution défavorable du taux d'intérêt. En général, les prix des titres de créance augmentent lorsque les taux d'intérêt baissent, et baissent lorsque les taux d'intérêts augmentent. En cas de hausse des taux d'intérêt, la valeur des produits investis en taux fixes peut baisser et faire baisser la valeur liquidative du fonds.
- **Risque de crédit** : Une partie du portefeuille peut être investie en obligations (privées ou d'Etat), soit en direct soit au travers d'OPC. En cas de dégradation de la qualité des émetteurs (privés ou publics), par exemple de leur notation par les agences de notation financière, ou de défaut de ces derniers la valeur des obligations peut baisser, et faire baisser la valeur liquidative du fonds.
- **Risque de contrepartie** : Le fonds peut être amené à supporter des risques liés au risque de contrepartie. Le risque de contrepartie mesure les pertes potentielles encourues par un OPC au titre de ses engagements vis-à-vis d'une contrepartie dans le cadre, entre autres, d'opérations de acquisitions/cessions temporaires de titres (prêt-emprunt de titres, pensions ...) et/ou de garanties liées à ces opérations reçues sous forme de collatéral.
- **Risques accessoires** :
 - **Risque de Haut Rendement lié aux titres dits spéculatifs (« High Yield »)** : Il s'agit du risque de crédit s'appliquant aux titres dits « Spéculatifs» qui présentent des probabilités de défaut plus élevées que celles des titres de la catégorie « Investment Grade ». Ils offrent en compensation des niveaux de rendement plus élevés mais peuvent, en cas de dégradation de la notation, diminuer significativement la valeur liquidative de l'OPCVM. Les signatures non notées, qui seront sélectionnées, rentreront majoritairement de la même manière dans cette catégorie et pourront présenter des risques équivalents ou supérieurs du fait de leur caractère non noté.
 - **Risque lié à l'investissement en OPCVM alternatifs** : Le FCP peut investir jusqu'à 10% de son actif dans des OPCVM alternatifs qui peuvent ne pas présenter le même degré de sécurité, de liquidité ou de transparence que des OPCVM de droit français ou européens coordonnés. Ils peuvent encourir d'autres risques inhérents aux techniques de gestion mises en œuvre. Par conséquent, la valeur liquidative du Fonds pourrait être amenée à baisser.
- **Garantie ou protection** : néant
- **Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type** :
 - Souscripteurs concernés : Tous souscripteurs à l'exception des personnes et intermédiaires non éligibles.
 - Profil de l'investisseur type :

Ce Fonds s'adresse à tout investisseur souhaitant diversifier son patrimoine par une exposition sur le marché actions internationales. En raison de l'exposition prépondérante sur le marché actions, la durée de placement recommandée est de 5 ans.

Ce fonds peut servir de support à des contrats d'assurance vie en unités de comptes.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans ce Fonds dépend de la situation personnelle du porteur. Pour le déterminer, il est recommandé au porteur de s'enquérir des conseils d'un professionnel afin de diversifier ses placements et de déterminer la proportion du portefeuille financier ou de son patrimoine à investir dans ce Fonds au regard plus spécifiquement de la durée de placement recommandée et de l'exposition aux risques précitée, de son patrimoine personnel, de ses besoins et de ses objectifs propres.

Les parts du FCP sont ouvertes à tout souscripteur à l'exception des Personnes Non Eligibles. Parallèlement, certains Intermédiaires Non Eligibles ne peuvent être inscrits dans le registre du FCP ou dans le registre de l'agent de transfert.

Sont des Personnes Non Eligibles :

- "U.S. PERSON" au sens de la Regulation S de la SEC (Part 230-17 CFR230.903) : le FCP n'est pas et ne sera pas enregistré, en vertu de l'US Investment Company Act de 1940. Toute revente ou cession de parts aux Etats-Unis d'Amérique ou à une "US Person" au sens de la Regulation S de la SEC (Part 230-17 CFR 230.903) peut constituer une violation de la loi américaine et requiert le consentement écrit préalable de la société de gestion.

L'offre de parts n'a pas été autorisée ou rejetée par la SEC, la commission spécialisée d'un Etat américain ou toute autre autorité régulatrice américaine, pas davantage que lesdites autorités ne se sont prononcées ou n'ont sanctionné les mérites de cette offre, ni l'exactitude ou le caractère adéquat des documents relatifs à cette offre. Toute affirmation en ce sens est contraire à la loi.

La définition des "US Person(s)" telle que définie par la Regulation S de la SEC (Part 230-17 CFR230.903) est disponible à l'adresse suivante : <http://www.sec.gov/rules/final/33-7505.htm>

- "U.S. PERSON" au sens de la réglementation Foreign Account Tax Compliance Act (FATCA), définie par l'accord intergouvernemental signé entre la France et les Etats-Unis le 14 novembre 2013. La définition des "U.S. Person(s)" telle que définie par FATCA est disponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouv.fr/files/usa_accord_fatca_14nov13.pdf

Sont des Intermédiaires Non Eligibles :

- Les Institutions Financières qui ne sont pas des Institutions financières participantes au sens de FATCA ;
- et les Entités Etrangères Non Financières Passives au sens de FATCA.

La définition de ces notions est disponible à l'adresse suivante :

http://www.economie.gouv.fr/files/usa_accord_fatca_14nov13.pdf

Les personnes désirant acquérir ou souscrire des parts du FCP auront, le cas échéant, à certifier par écrit qu'elles ne sont pas des "U.S. Persons" au titre de la Regulation S de la SEC précitée et/ou de FATCA.

Le statut FATCA de l'OPC, tel que défini par l'accord intergouvernemental signé le 14 novembre 2013 entre la France et les Etats-Unis : Institution financière non déclarante française réputée conforme (annexe II, II, B de l'accord précité ; http://www.economie.gouv.fr/files/usa_accord_fatca_14nov13.pdf)

Tout porteur doit informer immédiatement la société de gestion dans l'hypothèse où il deviendrait une Personne Non Eligible. Tout porteur devenant Personne Non Eligible ne sera plus autorisé à acquérir de nouvelles parts. La société de gestion se réserve le droit de procéder au rachat forcé de toute part détenue, soit directement ou indirectement par une Personne Non Eligible, soit par l'intermédiation d'un Intermédiaire Non Eligible, ou encore si la détention des parts par quelque personne que ce soit est contraire à la loi ou aux intérêts du FCP.

- **Durée de placement recommandée :** Supérieure à 5 ans
- **Modalités de détermination et d'affectation des revenus :**
 - Affectation du résultat net : capitalisation
 - Affectation des plus-values nettes réalisées : capitalisation
- **Régime fiscal :**

Le Fonds n'est pas assujéti à l'impôt sur les sociétés et les distributions ou les plus ou moins-values sont, selon le droit fiscal français, imposables entre les mains de ses actionnaires ou porteurs. Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par les OPCVM ou aux plus ou moins-values latentes ou réalisées par l'OPCVM, dépend de la situation particulière de l'investisseur et/ou de la juridiction d'investissement de l'OPCVM. Les produits capitalisés ne sont pas, pour les résidents français, imposables au titre des revenus de capitaux mobiliers mais en tant que plus-values de cession de valeurs mobilières lors du rachat des parts du Fonds. En cas de doute sur sa situation fiscale, il est recommandé au porteur de s'adresser à un conseiller spécialisé.

Ce fonds peut servir de support à des contrats d'assurance vie.

1.2– Politique de gestion annuelle

1.2.1. Environnement de marché :

Deuxième trimestre 2016

Ce trimestre restera probablement une des périodes les plus marquantes de l'année 2016 sur les marchés financiers, avec en point d'orgue le résultat "choc" du référendum britannique. Les principales classes d'actifs risquées, marchés actions de l'Euroland en tête, ont subi un regain de volatilité qui traduit une versatilité importante de l'esprit des investisseurs. L'émotionnel et la peur ont en effet clairement pris le pas sur la rationalité. Sur la période, CAC40, DAX30 et Eurostoxx50 subissent des reculs respectifs de -3,37%, -4,67% et -2,86% quand le S&P500 fait mieux que résister à la morosité ambiante puisqu'il termine en hausse de +1,90%. Le Nikkei225 est l'un des indices mondiaux qui aura le plus subi les conséquences à court terme du Brexit avec un recul de -7,06%. Contre-intuitif au premier abord, le Footsie s'apprécie de +5,33% grâce à la large surpondération des valeurs exportatrices dans l'indice britannique. La paire EUR/GBP gagne +5,97% à 0,8355. Les taux allemands et français continuent quant à eux de profiter de leur statut de valeur refuge. Le taux du 10 ans allemand est désormais de -0,13%... Tandis que le taux à 15 ans est à quelques encablures du territoire négatif !

Avant le résultat du référendum, le mois de juin avait déjà commencé sur une note mitigée, mêlant satisfaction avec le début des rachats de dettes corporates par la Banque Centrale Européenne (BCE) (5 Mds € en moyenne mensuelle comparé aux 75 Mds € pour le rachat des dettes souveraines), et mécontentement avec les chiffres catastrophiques de l'emploi US (38 000 créations contre 164 000 anticipées). Mario Draghi a également assuré que la « monnaie hélicoptère » ne faisait pas partie des discussions.

Côté américain, l'investissement des entreprises reste mal orienté et pèse sur une croissance qui reste tout de même soutenue par la consommation. Principal catalyseur des marchés en cette première partie de l'année, les prix du baril (WTI +6,9%) ont poursuivi leur rebond, bien aidés par les incendies au Canada ainsi que par la baisse de la production et des stocks aux USA. Quant à la Fed, la porte reste ouverte pour une remontée des taux tandis que tout est fait pour éviter de prendre les marchés à revers.

En Asie, les statistiques préoccupantes en provenance de Chine ont été mises entre parenthèses par les investisseurs alors que les craintes d'une bulle du crédit pourraient raviver les tensions à l'égard du pays. La dette des entreprises représente toujours 145% du PIB et son accroissement devrait perdurer en raison des mesures prises en faveur du crédit depuis 2009/2010. Quant aux statistiques publiées au mois d'avril, elles ont déçu avec un PMI manufacturier poursuivant sa baisse à 49,2.

En conclusion, juin 2016 restera dans l'histoire comme le mois qui aura marqué le divorce entre le Royaume-Uni et l'Union Européenne (UE) après 43 ans d'une tumultueuse aventure. Dans la foulée des résultats, la Banque d'Angleterre (BoE) injectait 250 Mds €, la Banque du Japon (BoJ) se disait prête à fournir les liquidités suffisantes, la Banque Suisse (BNS) intervenait sur les changes pour soutenir le Franc et la BCE se tenait prête à intervenir en plus du TLTRO déployé la veille du scrutin.

Troisième trimestre 2016

En dépit d'une faible activité boursière entre juillet et août, l'avant dernier trimestre de l'année aura vu les principaux indices clôturer dans le vert malgré un mois de septembre plus difficile. Les indices CAC40, DAX30, Eurostoxx50, et Footsie100 terminent respectivement à +5,60%, +8,49%, +5,05% et +1,25% pendant que le S&P500 et le Nikkei225 affichent des performances respectives +3,49% et +3,62%. La paire EUR/USD termine le trimestre à 1,1242.

En Europe, les marchés ont observé la très attendue réunion de la BoE. Une baisse des taux était anticipée pour amortir les potentiels effets du Brexit. Outre une baisse du taux directeur à 0,25% (première baisse depuis 2009), la banque a également augmenté ses rachats mensuels d'obligations d'Etat, à 60 milliards de Livres, et lancé un rachat d'obligations « corporate » de 10 milliards. La conséquence fût immédiate sur le Forex, et provoqua surtout une baisse historique du taux des obligations souveraines sur 30 ans à 1,18%. La BoE se dit encore prête à accroître son programme si les nuages ne se dissipent pas. Depuis la faillite de Lehman Brothers, 667 baisses de taux ont eu lieu dans le monde, pour une croissance globale moyenne annuelle du PIB de 3,4% contre 4,8% entre 2000 et 2007.

Les investisseurs sont aussi restés attentifs aux chiffres pouvant influencer la politique monétaire de la Fed. A commencer par le taux de chômage (4,9%) proche du NAIRU, c'est-à-dire du niveau d'équilibre de l'économie n'entraînant ni hausse ni baisse de l'inflation. De même, la progression des salaires moyens (+0,3%) et l'indice de stress financier de la Fed de Saint-Louis (-1,118 points) pourraient légitimer une hausse des taux. Au 29 août 2016, la probabilité d'une hausse des taux en décembre atteignait 65% contre 47% pour une hausse dès septembre. Le symposium de Jackson Hole était également à observer avec la présence de Janet Yellen, tout aussi évasive qu'à l'accoutumé sur un prochain relèvement des taux.

En Asie, la Banque du Japon s'est fixé l'objectif de maintenir le taux souverain à 10 ans proche de 0% pour contrer les effets des achats d'actifs de 80 000 milliards de Yen. Quant à la Chine, la Banque des Règlements Internationaux (BRI) a exprimé de vives inquiétudes compte tenu du ratio crédit / PIB de 30,1%. Habituellement, la BRI considère que le risque de crise bancaire est élevé lorsque ce ratio est supérieur à 10%.

Dans le reste du monde, les investisseurs ont pris connaissance de l'accord des pays pétroliers. Il ressort un objectif de l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (OPEP) d'atteindre une production comprise entre 32,5 et 33 millions de barils par jour, contre 33,47 millions en août. Ajoutons à cela une baisse des stocks pétroliers de 14 millions de barils par jour sur la première semaine de septembre aux Etats-Unis, et il n'en fallait pas tant pour voir le WTI à quelques encablures des 50 dollars le baril.

Quatrième trimestre 2016

Alors qu'il était à craindre sur les marchés, avec en point d'orgue l'élection présidentielle Etats-unienne, le trimestre clôture globalement positif sur les différentes places boursières mondiales. Le rallye de fin d'année aura finalement eu lieu, les indices CAC40, DAX30, Eurostoxx50, S&P500, Footsie100 et Nikkei225 terminent le trimestre à respectivement +8,23%, 10,19%, 9,48%, +3,30%, +3,59% et +11,65%. Dans le même temps, la parité EUR/USD clôture à 1,059 EUR.

Au niveau européen, le mois a commencé par des rumeurs de « tapering » que Mario Draghi a rapidement tué dans l'œuf en confirmant la politique monétaire ultra-accommodante de la BCE. Dans le même temps, le gouvernement britannique a maintenu son intention d'entamer les négociations pour le Brexit d'ici le mois de mars 2017. Cette confirmation, cumulée aux craintes d'un hard Brexit qui pourrait coûter 73 milliards d'euros par an au Royaume-Uni (*Times*), a fait chuter la parité EUR/GBP sur ses plus bas depuis 31 ans à 0,88 livre sterling. En décembre, le calendrier européen a ensuite été marqué par le référendum italien qui, au même titre que son prédécesseur britannique, s'apparentait davantage à un vote en faveur ou non de Matteo Renzi. A ce petit jeu, et bien loin des derniers sondages, le premier ministre récolte près de 60% de vote défavorable. Quoiqu'il en soit, ce résultat supposé faire trembler les marchés aura en définitive marqué le début du rallye de fin d'année avec une large surpondération du secteur bancaire.

Aux Etats-Unis, la politique monétaire de la Fed attire toujours l'attention alors que les élections présidentielles sont au centre des débats dans l'esprit des investisseurs. Les inscriptions au chômage sont au plus bas depuis 1973 et cela fait 84 mois consécutifs qu'elles sont inférieures à 300.000 par mois, ce qui n'est plus arrivé depuis 1970. En plus d'un excellent indicateur ISM dans les services, qui ressort à 57,1 contre un consensus de 53, l'indice de stress financier de la Fed de Saint Louis atteint de nouveaux points bas à -1,177. Autant d'éléments économiques qui militent en faveur d'une hausse des taux en décembre, estimée à 78% de chance par Bloomberg. Toujours au pays de l'Oncle Sam, les investisseurs ont rapidement retourné leur veste anticipant les bons côtés de la politique à venir du président élu (un savant mélange entre baisse des impôts et relance des investissements). Le rendement des emprunts d'état à 30 ans a dépassé 3% pour la première fois depuis 1 an et la dynamique se traduit au niveau mondial par un taux souverain moyen toute maturité confondue à 1,18%.

En Asie, le taux d'endettement des agents non financiers en pourcentage du PIB est dorénavant au même niveau en Chine qu'aux Etats-Unis alors que l'écart était de 90 points de PIB en 2008. Quant au Japon, le fait de repousser les objectifs d'inflation à 2018, soit la fin du mandat de Haruhiko Kuroda, est un cuisant aveu d'échec pour la banque centrale. En Asie, la dévaluation du Yuan constitue un risque qui paraît mal intégré par le marché. Avec une parité USD/CNY au plus bas depuis 6 ans à 6,76 Yuan, la Chine semble vouloir atteindre la parité symbolique de 7 Yuan pour 1 dollars. La baisse du renminbi n'est pas anodine puisqu'elle influence les prix du pétrole à la baisse et donc sur les perspectives d'évolution de l'inflation.

Premier trimestre 2017

Pour le premier trimestre de l'année, les marchés mondiaux terminent dans le vert à l'exception du Japon qui sous-performe très largement. L'Eurostoxx50, le CAC40, le DAX30, le Footsie100 et le S&P500 clôturent respectivement à +6,48%, +5,37%, +7,10%, +2,49% et +5,49%. Quant au Nikkei225, les cours terminent en baisse de -1,07%. La paire EUR/USD gagne +1,30% à 1,065 dollar.

En Zone Euro, les chiffres économiques laissent apparaître une « reflation » de +1,1% en décembre, soit le plus haut niveau depuis septembre 2013. Compte tenu de ce chiffre, des dissensions sont apparues au sein du conseil des gouverneurs de la BCE quant à la légitimité d'une poursuite du QE après mars 2017. Néanmoins, bien que cela semble éloigner le spectre de la déflation, l'inflation est fortement circonscrite au niveau des prix de l'énergie (pétrole) et plus légèrement au niveau des prix alimentaires. C'est la principale différence avec l'inflation des Etats-Unis qui est essentiellement due à la structure actuelle du marché du travail (hausse des salaires +0,4%). Toujours en Europe, l'article 50 du traité de l'Union Européenne a été déclenché par le Royaume-Uni, actant d'une part le début d'une période de deux années de négociation et d'autre part, la volonté du gouvernement écossais de mettre en place un nouveau référendum pour une sortie du Royaume-Uni.

Mais c'est bien évidemment l'investiture de Donald Trump le 20 janvier qui tenait en haleine l'ensemble des places boursières de la planète. C'est d'ailleurs dans cette attente que les bourses ont bien été orientées avec les espoirs accompagnant les premières mesures du président états-unien. Néanmoins, le mois de mars aura été marqué par le revers subi par l'administration Trump dans la tant désiré réforme de l'Obamacare. Cette réforme, censée financer la baisse de l'impôt sur les sociétés de 35 à 15%, n'a pas été validée au Congrès. Cela montre une nouvelle fois toute la difficulté qu'aura le gouvernement à faire appliquer l'ensemble des promesses électorales.

En Asie et plus précisément en Chine, les inquiétudes sur le montant des réserves de change se matérialisent un peu plus chaque mois. Les réserves sont passées sous la barre des 3000 milliards de yuan, quand le Fonds Monétaire International (FMI) estime que le pays ne pourra plus faire face à un choc externe une fois le seuil des 2800 milliards de yuan dépassé.

En ce qui concerne les valeurs refuges, à noter que pour la première fois de son histoire, le Bitcoin (1241,88 USD) a dépassé le cours de l'once d'or (1241,45 USD).

1.2.2. Stratégie du fonds :

La situation fut, sur le second trimestre 2016, pour le moins paradoxale : le marché semblait en apparence réagir fortement à certaines nouvelles tout en occultant d'autres... Il apparaissait donc en ce sens primordial de se concentrer sur le moyen terme, les mouvements sur les classes d'actifs étant bien plus rationnels sur une plus longue période. Or, Nous ne considérons toujours pas que les éléments soient réunis pour adopter un comportement agressif dans nos portefeuilles : les BPA anticipés ont continué de se replier aux Etats Unis, mais aussi en zone Euro. Le rebond des marchés n'était pas suffisant pour invalider la tendance défavorable de long terme des actions européennes au niveau chartiste. Aux USA, la résistance des 2130 points sur le S&P500 approche à grands pas... Il était par ailleurs tout sauf certain que la saison des résultats puisse permettre de franchir cette résistance. Nous nous approchions par ailleurs d'une période historiquement défavorable aux marchés actions (mai-septembre).

La hausse s'est finalement poursuivie sur la période dans une volatilité moindre : c'était même le scénario à privilégier en zone Euro à court terme compte tenu de l'approche chartiste. Le risk/reward n'en était pour autant pas devenu attractif. Restait dans le calendrier le Brexit, un éventuel durcissement du discours de la FED, ou encore plus probablement un risque pas encore identifié, ou occulté, par les marchés. Sur la période, l'objectif de notre gamme flexible est resté de maîtriser les « draw down ».

Sur le trimestre, l'exposition de PINK Global Flex reflète donc notre prudence évoquée précédemment. Le fonds a été investi sur les marchés actions à 57% en moyenne sur le trimestre. Nous avons vendu notre ligne Sextant Autour du Monde, l'une des lignes les plus risquées du portefeuille.

Au mois de mai, nous avons rentré le fonds Ethenea Aktiv, toujours dans une logique de maîtrise du risque de PINK Global Flex. Priorité est donnée à la stabilité et la préservation de capital par l'équipe de gestion. Ceci se traduit par une maîtrise des « draw-down » et de la volatilité admirables depuis le lancement du fonds en 2002, notamment dans les phases tendues comme 2008 et l'été 2011. A long terme, cette prudence inscrite dans les gènes d'Ethenea n'a pas pour autant pénalisé la performance. A noter que la société de gestion se démarque également par une grande transparence et une communication

claire sur le positionnement du fonds : la flexibilité n'est clairement pas un argument marketing mais un vrai marqueur de la philosophie du fonds. Le Brexit voté fin juin a provoqué un choc important sur les marchés, que nous avons mis à profit pour extraire de l'alpha grâce à des prises de positions limitées sur des futures sur l'Eurostoxx 50.

Le Brexit n'était pas le seul événement politique susceptible de mettre le feu aux poudres en 2016. En octobre, les italiens seront également appelés aux urnes. Matteo Renzi jouera alors son avenir personnel dans un referendum sur la réforme constitutionnelle qu'il a lui-même proposée. Rappelons que le président du conseil a, à l'instar d'un David Cameron, fait de cette échéance un vote de confiance de la population italienne à son égard. En cas de vote « non », la probabilité d'élections législatives est très élevée. Or, les derniers sondages mettent en exergue une chance importante de victoire pour le mouvement 5 étoiles de Beppe Grillo... En cas de victoire aux législatives, le parti et sa promesse de referendum sur le maintien du pays dans l'Euro sont susceptibles de rajouter une bonne dose d'incertitude sur les marchés financiers. Le marché reste aux mains des spéculateurs depuis le Brexit. Aucune tendance marquée n'émerge, et l'idée a été de rester flexible en mettant à profit les excès susceptibles de se matérialiser dans ce genre de contexte, à la hausse comme à la baisse. L'augmentation du risque dans nos portefeuilles ne peut se faire que de manière tactique sur des niveaux de supports moyen/long terme, d'où notre volonté de privilégier les positions tactiques à l'aide de contrats futures dans l'ensemble de nos portefeuilles. L'hésitation des différents intervenants face à ce contexte indécis n'a finalement pas offert de consolidation suffisante pour nous offrir des niveaux de renforcements intéressants au cours de l'été. Au-delà de cette stratégie tactique de court terme, la stratégie du fonds reste, comme nous l'évoquons depuis plusieurs mois, de maintenir une approche prudente face à ce marché erratique. Sur la période, l'exposition moyenne de PINK Global Flex a été abaissée autour de 40%. Nous avons pour ce faire couper les positions dans les fonds Acatis Gané Value, CPR Silver Age, M&G Global Dynamic Allocation. Nous avons cependant conservé nos expositions dans les fonds BG Long Term Value et Roche Brune Zone Euro Actions dans le cadre de notre Stratégie « Long/Short » avec des couvertures sur l'Eurostoxx 50, visant à extraire l'alpha généré par les gérants de ces fonds.

Intuitivement, le constat dressé dans les dernières lignes nous incitait donc davantage à privilégier les actifs perçus comme « sans risques ». Les marchés financiers font ces derniers mois subir une volatilité accrue aux épargnants. Les classes d'actifs risquées sont de plus extrêmement corrélées dans les phases de tension. Problème majeur : les banques centrales, par leurs phénoménales injections de liquidités, ont déformé durablement les différentes classes d'actifs. Comme le montre la part prédominante du fonds en Euros dans l'assurance vie française, la voie sécuritaire reste toutefois celle privilégiée par nombre d'épargnants, en dépit d'un rendement structurellement destiné à s'amenuiser.

Comme nous l'avons mentionné dans les précédents comités, nous avons continué de privilégier l'approche tactique, afin de conserver des poches de cash en portefeuille (maîtrise du draw down, de la volatilité et marge de manœuvre pour réaliser des achats à bon compte.). Au niveau global des actifs risqués, il nous semble que le rapport rendement/risque militait pour une certaine prudence : position neutre/tactique sur les actions mondiales. En relatif, les actions de la zone Euro offrent des niveaux de valorisation plus attractifs. Ainsi, plus de la moitié de notre poche actions est restée investie sur la zone Euro dans Pink Global Flex. Du fait de la légère ré-accélération macro mondiale, de la hausse graduelle de l'inflation aux USA, il existe un potentiel de baisse de perception du risque déflationniste au cours des prochains mois. Dans ce contexte où les politiques monétaires paraissent un peu moins accommodantes dans le G4 (USA et Royaume Uni), nous sous-pondérons très sensiblement le risque obligataire dans PINK Global Flex.

Enfin, le massacre des valeurs défensives (stratégies smart beta, secteurs tels que Healthcare, Food and Beverage, Retail, valeurs de consommation non cycle dans leur ensemble, Real Estate) nous a offert un point d'entrée très attractif en relatif aux actifs risqués mais également en terme de risk/reward ; Nous avons dès le mois de novembre mis en place une politique d'arbitrage de la gestion active vers des véhicules de gestion passive (ETF) sur ces secteurs.

Nous avons donc dès le mois de décembre investi dans les trackers Lyxor ETF Stoxx 600 Food & Beverage (4 % de l'actif) et Amundi ETF FTSE EPRA Europe Real Estate (11% de l'actif).

Au-delà de cette approche opportuniste, cela offrait de plus l'énorme avantage de répondre également à notre volonté d'assurer au maximum la liquidité de nos sous-jacents suite aux mouvements de passif importants que nous subissons alors dans l'ensemble de notre gamme.

Après le rallye de fin d'année, nous considérons le potentiel haussier des actions mondiales comme limité. L'effet Trump notamment apparaissait comme limité (relance budgétaire, baisse du taux IS, incitation de rapatriements de capitaux, mesure de dérégulation). Selon les analystes, celui-ci a déjà été de l'ordre de 8% sur le S&P500. Hormis des prises de bénéfices sur certaines positions, nous avons maintenu sur le trimestre notre prudence structurelle, mais aussi notre surpondération actions vs crédit, zone Euro vs US, Large Cap vs Small et Mid Cap, secteurs défensifs et croissance vs Value.

Nous avons donc mis à profit les opportunités pour prendre des bénéfices sur les trackers Lyxor ETF Stoxx 600 Food & Beverage, et Amundi ETF FTSE EPRA Europe Real Estate. Nous avons également réduit de façon progressive nos positions dans le fonds Pink Global Bull jusqu'à la sortie totale de la ligne du portefeuille.

Sur la période sous revue, l'exposition action minimum a été de **38.78%** en décembre 2016, de **67.29%** au maximum également en décembre 2016 et en moyenne de **47.59%**.

Sur la période, la performance du fonds est de **2.52%**.

Les performances des indices sur la même période sont les suivantes :

CAC 40 (en Euro) : +14.52% *

DJ EuroStoxx50 (en Euro) : +14.37% *

S&P500 (en USD) : +14.73% *

Nikkei 225 (en JPY) : +12.79% *

MSCI World (DNR en Euro) : +21.45% *

EURO-MTS Global : -1.67% *

* Source : Reuters

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

1.3 – Informations réglementaires

▪ Politique de sélection des intermédiaires

En sa qualité de société de gestion, PINK Capital sélectionne des prestataires dont la politique d'exécution permet d'assurer le meilleur résultat possible lors du passage des ordres transmis pour le compte de ses OPCVM ou de ses clients. La société de gestion a mis en place une politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties selon un certain nombre de critères dont vous pouvez retrouver la version actualisées sur le site internet www.pinkcapital.fr.

▪ L'information sur les instruments financiers détenus par le FCP, et émis par la Société de gestion ou les entités qui lui sont liées, est communiquée dans l'annexe aux Comptes annuels.

▪ ESMA : INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES

Le FCP PINK Global Flex n'était pas exposé ou couvert, au 31 mars 2017, au travers de contrats financiers à terme.

▪ Les informations sur les frais de gestion variables sont fournies, le cas échéant, dans l'annexe aux Comptes annuels.

▪ Communication des critères Environnementaux, Sociaux et de qualité de Gouvernance (ESG)

La politique d'investissement de cet OPCVM n'intègre pas de façon systématique et simultanée les critères liés à l'Environnement, au Social et à la qualité de Gouvernance (E.S.G)

▪ Méthode de calcul du risque global

La méthode retenue pour calculer le risque global de l'OPCVM est celle de la méthode du calcul de l'engagement sur les instruments financiers à terme telle que définie à l'article 42 de la Directive 2010/43/UE.

▪ Politique de rémunération

Suite à la transposition de la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (ou « Directive OPCVM 5 »), l'ESMA a adopté le 31 mars 2016, ses orientations sur les dispositions relatives à la rémunération des gérants d'OPCVM. Les orientations s'appliquent aux sociétés de gestion d'OPCVM à compter du 1er janvier 2017, pour les bonus payés en 2018.

Dans ce cadre, Pink Capital a mis à jour sa politique de rémunération. La politique de rémunération a été conçue et mise en œuvre pour promouvoir le succès durable et la stabilité de la société de gestion tout en étant en mesure d'attirer, développer et retenir des collaborateurs motivés et performants. Elle est en accord avec les objectifs et les intérêts des gestionnaires, des OPC gérés et des investisseurs des OPC afin d'éviter les conflits d'intérêts potentiels. Elle n'encourage pas une prise de risque excessive.

La politique de rémunération a été approuvée par les organes de direction (Président et direction générale) de la société de gestion. Les principes de cette politique sont examinés sur une base régulière par le comité de rémunération et de nomination et adaptés au cadre réglementaire en constante évolution. Les détails de la politique de rémunération incluant une description de la manière dont la rémunération et les avantages sont calculés ainsi que les informations sur le comité de rémunération et de nomination peuvent être trouvés sur le site web suivant: www.pinkcapital.fr. Un exemplaire sur papier est mis à disposition gratuitement sur demande.

▪ Loi de Transition Energétique

Pink Capital met à la disposition des investisseurs les informations sur les modalités de prise en compte, dans sa politique d'investissement, des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux

liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG), sur son site internet <http://www.pinkcapital.fr> et dans le rapport annuel des OPC concernés.

1.4 – **Changements intervenus au cours de l'exercice**

- **Août 2016 :**

Règlementation issue de la directive Ucits V (missions du dépositaire) :

Le paragraphe ci-dessous a été intégré dans le prospectus de votre fonds dans la rubrique « Les acteurs » :

« Les fonctions du dépositaire recouvrent les missions, telles que définies par la Règlementation applicable, de la garde des actifs, de contrôle de la régularité des décisions de la société de gestion et de suivi des flux de liquidités des OPCVM.

Le dépositaire est indépendant de la société de gestion.

La description des fonctions de garde déléguées, la liste des délégataires et sous délégataires de CACEIS Bank France et l'information relative aux conflits d'intérêt susceptibles de résulter de ces délégations sont disponibles sur le site de CACEIS : www.caceis.com.

Des informations actualisées sont mises à disposition des investisseurs sur demande.

Le dépositaire est également chargé, par délégation de la société de gestion, de la tenue du passif du FCP, qui recouvre la centralisation des ordres de souscription et de rachat des parts ainsi que la tenue du compte émission des parts du FCP. »

- **Février 2017 :**

- Remplacement de la dénomination du dépositaire CACEIS Bank France par CACEIS Bank.
- Mises en conformité réglementaires (réforme des TCN, affichage des frais de gestion, politique de rémunération).

2 - Rapport du Commissaire aux Comptes et comptes annuels

Fonds Commun de Placement

PINK GLOBAL FLEX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 mars 2017

**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 mars 2017**

Aux Porteurs de parts,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la Société de gestion de votre Fonds, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2017, sur :

- le contrôle des comptes annuels du Fonds Commun de Placement PINK GLOBAL FLEX, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Société de gestion de votre Fonds. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I- Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels ; s'agissant d'un OPC, il ne porte pas sur les bases de données fournies par des tiers indépendants pour l'élaboration de l'état de hors bilan inclus dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP à la fin de cet exercice.

II- Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par l'OPC et exposés dans les "*Règles et méthodes comptables*" de l'Annexe, nous nous sommes notamment assurés de la correcte application des méthodes d'évaluation retenues pour la valorisation des instruments financiers en portefeuille. De plus, nous avons contrôlé l'existence desdits instruments.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III- Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de votre Fonds établi par sa Société de gestion, et dans les documents adressés aux porteurs de parts sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 13 juillet 2017

Le Commissaire aux Comptes
CONSEILS ASSOCIES S.A.



Jean-Philippe MAUGARD

BILAN ACTIF AU 31/03/2017 EN EUR

	31/03/2017	31/03/2016
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts	0,00	0,00
Instruments financiers	299 022,90	10 137 328,66
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<i>Titres de créances négociables</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Autres titres de créances</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	299 022,90	10 129 152,79
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	299 022,90	10 129 152,79
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	8 175,87
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	8 175,87
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	0,00	121 704,53
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	0,00	121 704,53
Comptes financiers	334 686,35	474 249,37
Liquidités	334 686,35	474 249,37
Total de l'actif	633 709,25	10 733 282,56

BILAN PASSIF AU 31/03/2017 EN EUR

	31/03/2017	31/03/2016
Capitaux propres		
Capital	423 803,35	10 281 566,72
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	218 069,27	600 309,16
Résultat de l'exercice (a, b)	-12 013,19	-178 227,89
Total des capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	629 859,43	10 703 647,99
Instruments financiers	0,00	8 175,71
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	8 175,71
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	8 175,71
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	3 849,82	21 458,86
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	3 849,82	21 458,86
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	633 709,25	10 733 282,56

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 31/03/2017 EN EUR

	31/03/2017	31/03/2016
Opérations de couverture		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
CME E MIC EUR/U 0616	0,00	436 539,31
EUR EUREX EUROS 0616	0,00	1 068 480,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31/03/2017 EN EUR

	31/03/2017	31/03/2016
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	1 343,53
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
Total (1)	0,00	1 343,53
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	663,07	606,33
Autres charges financières	0,00	0,00
Total (2)	663,07	606,33
Résultat sur opérations financières (1 - 2)	-663,07	737,20
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	125 372,61	202 421,87
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-126 035,68	-201 684,67
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	114 022,49	23 456,78
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
Résultat (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-12 013,19	-178 227,89

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés .

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

A – Méthode d'évaluation

L'organisme s'est conformé aux règles comptables prescrites par la réglementation en vigueur et, notamment, au plan comptable des O.P.C.

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et à l'arrêté du bilan selon les règles suivantes :

• Valeurs mobilières

Négoциées sur un marché réglementé :	
• actions et assimilées	
Zone Europe :	sur la base des cours publiés. cours d'ouverture jour cours de clôture jour <input checked="" type="checkbox"/> autre : Cours de clôture veille
	sur la base des cours non publiés. <input checked="" type="checkbox"/> cours transmis par la société de gestion autre.....
Zone Amérique :	sur la base des cours publiés. <input checked="" type="checkbox"/> cours de clôture veille cours d'ouverture jour cours de clôture jour autre.....
	sur la base des cours non publiés. <input checked="" type="checkbox"/> cours transmis par la société de gestion autre.....
Zone Asie / Océanie :	sur la base des cours publiés. cours de clôture jour <input checked="" type="checkbox"/> autre : Cours d'ouverture jour sur la base des cours non publiés. <input checked="" type="checkbox"/> cours transmis par la société de gestion autre.....

Zone Afrique :	sur la base des cours publiés. cours d'ouverture jour cours de clôture jour <input checked="" type="checkbox"/> autre : Cours de clôture veille
	sur la base des cours non publiés <input checked="" type="checkbox"/> cours transmis par la société de gestion cours contribué autre.....

• Obligations et assimilées	
Zone Europe :	sur la base des cours publiés cours d'ouverture jour cours de clôture jour <input checked="" type="checkbox"/> autre : Cours de clôture veille
	sur la base des cours non publiés. <input checked="" type="checkbox"/> cours transmis par la société de gestion cours contribué autre.....
Zone Amérique :	sur la base des cours publiés. <input checked="" type="checkbox"/> cours de clôture veille cours d'ouverture jour cours de clôture jour autre.....
	sur la base des cours non publiés. <input checked="" type="checkbox"/> cours transmis par la société de gestion cours contribué autre.....
Zone Asie / Océanie :	sur la base des cours publiés. cours de clôture jour <input checked="" type="checkbox"/> autre : Cours d'ouverture jour
	sur la base des cours non publiés. <input checked="" type="checkbox"/> cours transmis par la société de gestion cours contribué autre.....
Zone Afrique :	sur la base des cours publiés. cours d'ouverture jour cours de clôture jour <input checked="" type="checkbox"/> autre : Cours de clôture veille
	sur la base des cours non publiés. <input checked="" type="checkbox"/> cours transmis par la société de gestion cours contribué autre.....
• OPC	<input checked="" type="checkbox"/> à la dernière valeur liquidative connue autre.....
• Autres OPC négociés (trackers)	sur la base des cours publiés. cours d'ouverture jour cours de clôture jour <input checked="" type="checkbox"/> autre : Cours de clôture veille

• Titres de créances négociables :	
Méthode de valorisation	Les titres de créances négociables sont valorisés à leur valeur de marché et ce jusqu'à l'échéance.

	<input checked="" type="checkbox"/> Les titres de créances négociables à plus de trois mois sont valorisés à leur valeur de marché. En l'absence de transactions significatives, une méthode actuarielle est appliquée en retenant le taux des émissions de titres équivalents affectés de la marge de risque liée à l'émetteur. Lorsque la durée de vie devient inférieure à trois mois, la surcote / décote est amortie sur le nombre de jours restants jusqu'à l'échéance. Si les TCN sont acquis moins de trois mois avant l'échéance, les intérêts ainsi que la surcote / décote sont linéarisés sur la durée de vie.
	autre.....

• **Les acquisitions et cessions temporaires de titres :**

Prêts de titres

Les créances représentatives des titres prêtés sont évaluées à la valeur de marché des titres concernés, majorée de la rémunération du prêt calculée prorata temporis.

Emprunts de titres

Les titres empruntés, ainsi que les dettes représentatives des titres empruntés, sont évalués à la valeur de marché des titres concernés, majorée, en ce qui concerne la dette, de la rémunération de l'emprunt calculée prorata temporis.

Prises en pension livrée

Les créances représentatives des titres reçus en pension sont évaluées à leur valeur contractuelle majorée de la rémunération à recevoir calculée prorata temporis.

Les prises en pension à taux fixe, non résiliables à tout moment sans coût ni pénalités pour l'OPC, d'une échéance supérieure à trois mois, sont évaluées à la valeur actuelle du contrat.

Mises en pension livrée

Les titres donnés en pension sont évalués à leur valeur de marché et les dettes représentatives des titres donnés en pension sont évaluées à leur valeur contractuelle majorée de la rémunération à payer calculée prorata temporis.

Pour les mises en pension à taux fixe, non résiliables à tout moment sans coût ni pénalités pour l'OPC, d'une échéance supérieure à trois mois, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont évaluées à la valeur actuelle du contrat.

Dépôts à terme

Les dépôts à terme sont évalués à la valeur contractuelle, majorée de la rémunération à recevoir calculée prorata temporis et déterminée en fonction des conditions fixées au contrat. En application du principe de prudence, cette valorisation est corrigée du risque de contrepartie.

Emprunts d'espèces

Les emprunts d'espèces sont évalués à la valeur contractuelle, majorée de la rémunération à payer calculée prorata temporis et déterminée en fonction des conditions fixées au contrat.

• **Instruments financiers à terme**

Négociés sur un marché réglementé :	
• Les instruments à terme fermes	
Zone Europe :	cours d'ouverture jour cours de compensation jour <input checked="" type="checkbox"/> autre : Cours de compensation veille
Zone Amérique	<input checked="" type="checkbox"/> cours de compensation veille cours de compensation jour autre.....
Zone Asie / Océanie	cours de compensation jour <input checked="" type="checkbox"/> autre : Cours d'ouverture jour

Zone Afrique	cours d'ouverture jour cours de compensation jour <input checked="" type="checkbox"/> autre : Cours de compensation veille
--------------	--

• Les instruments à terme conditionnels	
Zone Europe :	cours d'ouverture jour cours de clôture jour <input checked="" type="checkbox"/> autre : Cours de clôture veille
Zone Amérique	<input checked="" type="checkbox"/> cours de clôture veille cours d'ouverture jour cours de clôture jour autre.....
Zone Asie / Océanie	<input checked="" type="checkbox"/> cours d'ouverture jour autre : Cours de clôture veille
Zone Afrique	cours d'ouverture jour <input checked="" type="checkbox"/> autre : Cours de clôture veille

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

B - Modalités pratiques

Les bases de données utilisées sont :

<input checked="" type="checkbox"/> Reuters
<input checked="" type="checkbox"/> Bloomberg
<input checked="" type="checkbox"/> Six Telekurs

La source des cours de devises retenue est :

<input type="checkbox"/> AFG
<input checked="" type="checkbox"/> BCE
autre :

Méthode de comptabilisation

• La méthode de comptabilisation des frais de négociation se fait en :

<input checked="" type="checkbox"/> frais exclus
<input type="checkbox"/> frais inclus

• La méthode de comptabilisation des revenus de taux est celle du :

<input type="checkbox"/> coupon couru
<input checked="" type="checkbox"/> coupon encaissé

• La méthode de comptabilisation des intérêts courus du week-end :

<input type="checkbox"/> prise en compte sur la VL précédente
<input checked="" type="checkbox"/> prise en compte sur la VL suivante

• Méthodes de calcul et de comptabilisation des frais de fonctionnement et de gestion fixes :

Les frais de fonctionnement et de gestion fixes recouvrent l'ensemble des charges et notamment : les frais de gestion financière, frais de gestion administrative et comptable, frais du dépositaire, frais d'audit, frais juridiques, frais d'enregistrement, cotisations AMF, cotisations à une association professionnelle, frais de distribution. Ces frais n'incluent pas les frais de transaction ;

Les dotations aux frais de gestion fixes sont calculées par application d'un taux à l'actif net moyen ;

les dotations aux frais fixes sont enregistrées en charge à chaque valeur liquidative.

C - Droits et conditions attachées à chaque catégorie de parts

Parts	Code ISIN	Valeur liquidative d'origine	Affectation des sommes distribuables	Devise de libellé	Souscripteurs concernés	Minimum de souscription
I	FR0011009208	100 euros(*)	Affectation du résultat net : Capitalisation Affectation des plus-values nettes réalisées : capitalisation	EURO	Tous souscripteurs, plus particulièrement destinée aux Investisseurs institutionnels	Souscription initiale : 1 part. Souscription ultérieure : 1/1000ème de part

(*) suite division de la valeur liquidative d'origine qui était de 10.000 €.

Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation sur l'actif net.

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion sont intégralement versés à la société de gestion qui prend en charge l'ensemble des frais de fonctionnement des OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction.

Le taux appliqué sur la base de l'actif net est de 2% TTC sur La part I

Calcul des frais de gestion variables :

La commission de surperformance est basée sur la comparaison entre la performance du fonds commun de placement et le seuil de référence de 7,00 % de performance sur l'exercice.

Des frais de gestion variables sont prélevés, au profit de la société de gestion selon les modalités suivantes:

La performance du Fond Commun de Placement est calculée en fonction de l'évolution de la valeur liquidative :

- si, sur l'exercice, la performance du fonds Commun de Placement est supérieure au seuil de référence, la part variable des frais de gestion représentera 20% TTC de la différence entre la performance du fonds Commun de Placement et le seuil de référence.
- si, sur l'exercice, la performance du fonds Commun de Placement est inférieure au seuil de référence, la part variable sera nulle.
- si, au cours de l'exercice, la performance du FCP, depuis le début de l'exercice est supérieure au seuil de référence calculée prorata temporis sur la même période, cette surperformance fera l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de la valeur liquidative.
- en cours d'exercice dans le cas d'une sous-performance du FCP depuis le début de l'exercice par rapport au seuil de référence calculé prorata temporis sur la même période, toute provision constatée précédemment sera réajustée par une reprise sur provision. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.
- cette part variable de frais de gestion ne sera définitivement perçue à la clôture de l'exercice que si sur l'exercice, la performance du FCP est supérieure au seuil de référence.
- en cas de rachat de parts, s'il existe une provision pour frais de gestion variables, la quote-part de frais variables proportionnelle aux parts remboursées est définitivement acquise à la société de gestion et lui sera versée en fin de trimestre.

Si elle est supérieure à 1 an, la première période de référence débute à la date de création du Fonds et se termine à la clôture du premier exercice comptable, sinon elle se termine à la clôture du deuxième exercice comptable. Chaque période de référence postérieure correspond à l'exercice comptable

Frais indirects des OPC cibles

Le Fonds pourra investir dans des OPC dont la moyenne des frais pour l'exercice ne dépassera pas les plafonds maxima suivants :

- frais de gestion net de rétrocession au fonds : 2% T.T.C. de l'actif net
- commission de souscription : 0,2%
- commission de rachat : 0,2%

considérée.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables :

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts. Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des Revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Sommes Distribuables	Parts « I »
Affectation du résultat net	Capitalisation
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 31/03/2017 EN EUR

	31/03/2017	31/03/2016
Actif net en début d'exercice	10 703 647,99	14 609 008,83
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	481 650,52	14 370 024,72
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-10 780 973,35	-17 510 681,14
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 123 282,00	735 884,09
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-383 930,52	-230 034,16
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	105 288,63	291 686,30
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-227 652,90	-126 530,00
Frais de transactions	-8 835,95	-11 783,37
Différences de change	34 977,49	-55 196,34
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-289 862,93	-1 180 950,65
Différence d'estimation exercice N	46 341,27	336 204,20
Différence d'estimation exercice N-1	-336 204,20	-1 517 154,85
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-1 695,87	12 834,64
Différence d'estimation exercice N	0,00	1 695,87
Différence d'estimation exercice N-1	-1 695,87	11 138,77
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-126 035,68	-201 684,67
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments *	0,00	1 069,74
Actif net en fin d'exercice	629 859,43	10 703 647,99

* N - 1 : Résultat de fusion avec le fonds TERA 5 sur VL du 12/06/15.

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers		
TOTAL Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Hors-bilan		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	334 686,35	53,14
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	334 686,35	53,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	USD						Autres devises	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	8 523,33	1,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	31/03/2017
Créances	
Total des créances	0,00
Dettes	
Frais de gestion	2 830,57
Frais de gestion variable	1 019,25
Total des dettes	3 849,82

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	4 905,873	481 650,52
Parts rachetées durant l'exercice	-110 441,342	-10 780 973,35
Solde net des souscriptions/rachats	-105 535,469	-10 299 322,83

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7.FRAIS DE GESTION

	31/03/2017
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	131 943,57
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,00
Frais de gestion variables	1 019,25
Rétrocessions des frais de gestion	7 590,21

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des titres faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/03/2017
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des titres constitutifs de dépôts de garantie

	31/03/2017
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille

	Code Isin	Libellés	31/03/2017
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/03/2017	31/03/2016
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-12 013,19	-178 227,89
Total	-12 013,19	-178 227,89

	31/03/2017	31/03/2016
PINK GLOBAL FLEX		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-12 013,19	-178 227,89
Total	-12 013,19	-178 227,89

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	31/03/2017	31/03/2016
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	218 069,27	600 309,16
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	218 069,27	600 309,16

	31/03/2017	31/03/2016
PINK GLOBAL FLEX		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	218 069,27	600 309,16
Total	218 069,27	600 309,16

**3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS
CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS
EXERCICES**

	28/03/2013	31/03/2014	31/03/2015	31/03/2016	31/03/2017
Actif net Global en EUR	16 146 164,61	16 117 097,12	14 609 008,83	10 703 647,99	629 859,43
Actif net en EUR	16 146 164,61	16 117 097,12	14 609 008,83	10 703 647,99	629 859,43
Nombre de titres	1 817,800	1 719,400	1 435,700	111 961,649	6 426,180
Valeur liquidative unitaire en EUR	8 882,25	9 373,67	10 175,53	95,60	98,01
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	0,00	-15,32	895,45	5,36	33,93
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	-69,27	-69,96	-99,64	-1,59	-1,86

3.12. INVENTAIRE EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
LYXOR ETF DJST.600 FOOD BEVERAGE	EUR	1 150	81 615,50	12,95
SEXTANT GRAND LARGE A	EUR	160	70 401,60	11,18
TOTAL FRANCE			152 017,10	24,13
LUXEMBOURG				
ETHNA AKTIV E SIA T	EUR	120	69 304,80	11,00
NORD-ST RET-BIEUR	EUR	4 300	77 701,00	12,34
TOTAL LUXEMBOURG			147 005,80	23,34
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			299 022,90	47,47
TOTAL Organismes de placement collectif			299 022,90	47,47
Dettes			-3 849,82	-0,61
Comptes financiers			334 686,35	53,14
Actif net			629 859,43	100,00

PINK GLOBAL FLEX	EUR	6 426,180	98,01
-------------------------	------------	------------------	--------------